

COMMUNIQUE DE PRESSE

Information réglementée
22 mai 2013 : 7h45

Résultats de l'offre publique d'échange sur l' emprunt obligataire échéant en juin 2015

Banimmo a lancé en date du 2 mai 2013 une offre publique inconditionnelle d'échange (« Offre d'Echange ») portant sur la totalité des 75.000 Obligations échéant le 10 juin 2015 et portant un coupon nominal de 5,15%. Il était proposé à chaque détenteur obligataire actuel d'échanger chaque coupure nominale actuelle par une nouvelle coupure portant un intérêt de 5,20% échéant le 30 mai 2018 pour un rapport de 1 pour 1.

A la clôture de la Période d'Acceptation de l'Offre, le 17 mai 2013, 34.072 Obligations Existantes ont été apportées à l'Offre, représentant un montant nominal de € 34.072.000. Les Obligations Existantes apportées à l'Offre seront annulées par Banimmo. Par conséquent, 40.928 Obligations Existantes restent en circulation. Il n'y aura pas de réouverture de l'Offre.

Les Nouvelles Obligations seront émises à 100% le 30 mai 2013 et arriveront à échéance le 30 mai 2018. Elles porteront un intérêt au taux de 5,20% l'an (soit un rendement actuariel net de 3,90 % pour les personnes physiques établies en Belgique, en tenant compte de la déduction du précompte mobilier de 25%). Ces Nouvelles Obligations seront cotées sur le marché réglementé d'Euronext Brussels.

Les intérêts courus du 10 juin 2012 (inclus) au 30 mai 2013 (exclu) sur les Obligations Existantes apportées à l'Offre d'Echange (49,95 EUR par Obligation Existante) seront payés le 30 mai 2013.

Par cette opération d'échange volontaire, Banimmo souhaitait prolonger son emprunt obligataire existant à des conditions similaires. Avec le résultat de l'Offre d'Echange, l'échéance de € 75 millions en juin 2015 a été scindé de manière équilibrée en une échéance de € 40,9 millions en juin 2015 et de € 34,1 millions en mai 2018.

Contact:

Didrik van Caloen
nv BANIMMO sa
Tel. : +32 2 710 53 41
e-mail : didrik.vancaleon@banimmo.be

Christian Terlinden
nv BANIMMO sa
Tel. : +32 2 710 53 42
e-mail : christian.terlinden@banimmo.be

A propos de Banimmo

Banimmo, foncière de repositionnement et de redéveloppement, acquiert des immeubles présentant un haut potentiel de redéveloppement pour les revendre après transformation. La société, qui est active en Belgique, en France et au Luxembourg dans les secteurs bureaux, retail et semi-industriel, ainsi que dans les centres de conférences et d'exposition, est établie à Bruxelles. Sa filiale, Banimmo France, couvre le marché français à partir de son siège de Paris.

L'entreprise compte une trentaine de collaborateurs. Jusqu'à présent, le groupe Banimmo a investi dans quelque 24 biens immobiliers représentant une valeur totale de € 417 millions. La Belgique constitue le marché prédominant, avec 61% du portefeuille en termes de valeur de marché. La France représente 39% du portefeuille de Banimmo. Le portefeuille évolue continuellement grâce au repositionnement permanent et à la rotation élevée des actifs. A ce jour, la société est détenue par la foncière Affine (49,51%) et le management (24,90%) qui ont conclu une convention d'actionnaires. Le reste, soit 25,59%, est entre les mains du public.